



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer
Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées Atlantiques

COMMUNE D'ASASP-ARROS
PLAN DE PREVENTION AUX RISQUES
NATURELS PREVISIBLES

CARTE REGLEMENTAIRE
planche sud
Echelle : 1/5 000

Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer des
Pyrénées Atlantiques
Service
Aménagement,
Urbanisme
et Risques
Cité administrative
Boulevard François
Mitterrand
64122 Pau Cedex

DOSSIER APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL
LE : 11 / 10 / 2017

LEGENDE

--- Limites communales

■ Cours d'eau

■ ZONE R et Re construction interdite

■ ZONE VERTE : construction autorisée sous condition



Source : IGN 64
copyright : IGN SD Carthage, BD parcelaire 2014
Élaboration : SAURS Prévention des Risques, Naturels et Technologiques, JT : 30/10/2016

